

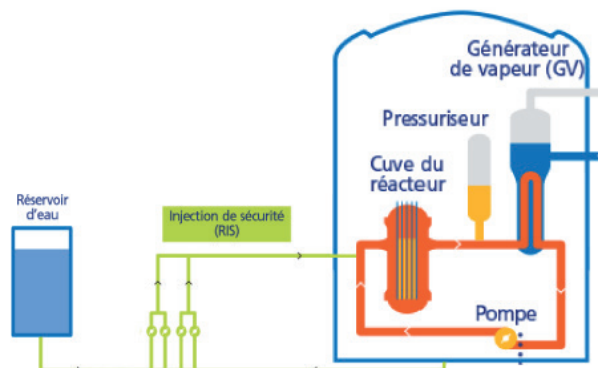
MISE À L'ARRÊT DES DEUX UNITÉS DE PRODUCTION DE LA CENTRALE DE CHOOZ

Les unités de production 1 et 2 de la centrale de Chooz seront mises à l'arrêt dans les tous prochains jours afin de réaliser des contrôles par ultrasons sur des tronçons de tuyauterie du système d'injection de sécurité (circuit RIS¹). Ces arrêts dureront plusieurs semaines.

Ces contrôles font suite à ceux engagés depuis novembre 2021 sur les unités de production 1 et 2 de la centrale nucléaire de Civaux, dans la Vienne. Des indications² y avaient en effet été observées sur des tronçons de tuyauterie du système d'injection de sécurité (circuit RIS¹) au niveau de sa jonction avec le circuit primaire.

La conception de la centrale de Chooz étant similaire à celle de Civaux (même palier de puissance, réacteurs de 1450 megawatts), EDF, en tant qu'industriel responsable, a pris la décision de mettre à l'arrêt les deux unités de production de Chooz afin de réaliser ces contrôles, sans attendre les arrêts de maintenance (visites partielles) qui étaient programmés en 2022.

En effet, malgré l'analyse sûreté réalisée, montrant l'absence de risque de rupture de tuyauteries, et l'absence d'impact sur la sûreté de nos tranches, nous considérons que ces contrôles complémentaires doivent être réalisés rapidement.



Ils seront réalisés en étroite collaboration avec l'Autorité de sûreté nucléaire.

La mise à l'arrêt du réacteur n°2 de la centrale de Chooz sera réalisée le jeudi 16 décembre 2021, celle du réacteur n°1 le samedi 18 décembre 2021.

¹ Le circuit RIS (Système d'Injection de Sécurité) est un système de sauvegarde et de protection du circuit primaire. Il contribue notamment à assurer le refroidissement du réacteur en cas d'accident.

² Les indications sont des anomalies détectées lors d'examens par ultrasons, représentatives d'amorces de défauts ou d'artefacts, et requérant de plus amples investigations afin de les caractériser.



Des contrôles par ultrasons sur des tronçons de tuyauterie

Sur les centrales nucléaires, le programme de maintenance préventive prévoit à chaque visite décennale des contrôles sur un certain nombre d'éléments du circuit primaire principal, qui se composent notamment d'examens systématiques sur les tuyauteries ainsi que sur leurs soudures de connexion.

Sur les deux unités de production de Chooz, les contrôles par ultrasons réalisés sur les tronçons de tuyauterie du système d'injection de sécurité (circuit RIS¹) lors des récentes visites décennales en 2019 et 2020 n'avaient mis en évidence aucune indication significative d'amorce de défauts ou d'artefacts.

Cependant, les indications mises en évidence à la centrale nucléaire de Civaux ont conduit par prudence à réinterpréter les contrôles passés, concluant à la nécessité d'engager de nouveaux contrôles, avec un nouveau périmètre et une nouvelle méthode d'analyse.

Ces contrôles seront localisés sur les soudures des lignes du circuit RIS, au niveau de sa jonction avec le circuit primaire.

Les expertises permettront d'attester ou non d'anomalies et, le cas échéant, d'expliciter les causes profondes des phénomènes détectés.

